

## Personnel de soutien administratif permutant

- *informer les chefs de mission et les autres cadres que les membres du personnel de soutien permutant canadien dans les missions à l'étranger ne sont pas des adjoints du personnel et ne doivent pas être traités comme s'ils l'étaient ; ils sont des employés des services administratifs dont les responsabilités touchent l'ensemble de la mission ;*
- *veiller à ce que les principes directeurs du Ministère en matière d'éthique professionnelle comprennent le traitement équitable du personnel de soutien, en particulier, dans les missions n'ayant qu'un membre du groupe SCY.*

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES :** Nous sommes d'accord avec ces recommandations et veillerons à ce que les agents responsables à la Direction du personnel et aux directions géographiques collaborent pour régler les problèmes.

- 9) La nouvelle NGC nous donne l'occasion d'étudier les inégalités perçues en matière de classification, aussi bien d'un ministère à l'autre qu'au sein du MAECI. *L'évaluation dans le cadre de la NGC devrait permettre d'exposer et d'éliminer les inégalités perçues en matière de classification.*

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES :** Malheureusement, nous n'avons pas directement voix au chapitre en ce qui a trait à la mise en œuvre de la NGC. Nous nous attendons par contre à ce que les inégalités soient éliminées car c'est là un des principaux objectifs du projet.

- 10) Ces dernières années, la filière a perdu des postes, qui ont été reclassifiés à un niveau supérieur. Ces postes reclassifiés ont souvent été comblés de façon intérimaire par des membres de la filière. Pour tenir compte de ce fait, ainsi que de l'expérience et des compétences des membres de la filière, les postes de CR et de SCY permutants qui, après avoir été reclassifiés, sont passés à un autre groupe (p. ex., AS) devraient demeurer dans la filière et comblés par voie de concours par des membres de celle-ci.

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES :** Il faudra d'autres consultations sur cette question controversée pour en arriver à une solution permanente et acceptée par tous les intéressés. En principe, nous sommes d'accord avec le fait que les employés qui ont démontré les habiletés et l'expérience nécessaires devraient avoir des possibilités d'avancement.